

*Article 21 du Règlement***L'EMPLOI****LA FERMETURE DE L'USINE DE TRANSFORMATION DE POISSON DE GLACE BAY (N.-É.)—LES CONSÉQUENCES POUR LES EMPLOYÉS**

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, des citoyens de Glace Bay à l'emploi de la Highland Fisheries ont occupé récemment les bureaux du premier ministre de la Nouvelle-Écosse parce qu'ils sont inquiets au sujet de leur emploi et que personne ne veut leur parler franchement.

La société Clearwater Fine Foods, à qui appartient l'usine, a fermé celle-ci le 21 juin sous prétexte que son contingentement est insuffisant. Le ministre fédéral des Pêches est allé à Glace Bay s'entretenir avec les représentants du syndicat et de la collectivité. Il leur a dit qu'il s'entreferait avec le président de la Clearwater Foods, M. John Risley, et qu'il essaierait d'obtenir que l'usine rouvre ses portes pour le 1^{er} août. Le ministre des Pêches a en outre déclaré maintes fois à la Chambre que le contingentement de la Clearwater était amplement suffisant.

Le 1^{er} août est passé et l'usine est toujours fermée. M. John Risley continue à dire que le contingentement de la Clearwater est insuffisant. Il est allé jusqu'à prétendre que les plans actuels de gestion du poisson de fond compromettent l'avenir de l'usine.

Les citoyens de Glace Bay veulent s'entretenir en même temps avec M. John Risley et le ministre des Pêches. Ils veulent avoir des réponses claires et ils tiennent à retrouver leur emplois. Glace Bay a déjà perdu beaucoup d'emplois dans les mines et les usines d'eau lourde. Ses citoyens méritent que leur dernier employeur principal, soit la Highland Fisheries, leur parle franchement.

* * *

L'ENVIRONNEMENT**LE DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND—LE DÉVERSEMENT DE DÉCHETS D'UNE USINE DE PÂTE ET PAPIER**

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, chaque jour l'usine de pâte et papier de Scott Maritimes Limited, située dans le comté de Pictou, déverse des millions de gallons de déchets à Boat Harbour, dans le détroit de Northumberland. Les déchets ne subissent qu'un traitement mécanique avant d'être rejetés. Par conséquent, les eaux de Boat Harbour ne contiennent presque pas d'oxygène et sont contaminées par les sous-produits polluants de la production de pâte et papier. L'usine de chlore et de soude caustique de la Canso Chemicals, exploitée par les compagnies CIL, Scott et Dornier, est une source de pollution par le mercure à cet endroit aussi.

● (1405)

Au cours des 22 dernières années, les gouvernements fédéral et provincial ont effectué 12 études, mais on n'a rien fait pour mettre fin à la pollution. La population du comté de Pictou ne veut plus d'études ni de tests; elle veut des mesures concrètes dès maintenant.

Nous incitons le ministre de l'Environnement (M. McMillan) et le ministre des Pêches et des Océans (M. Siddon) à se

prévaloir de l'article 33 de la Loi sur les pêcheries et à poursuivre Scott Maritimes Limited en justice pour chaque infraction. Ce gouvernement doit commencer à faire ce qu'il prêche.

* * *

LES PARCS NATIONAUX**LE PARC NATIONAL DE PRINCE-ALBERT—LE LEGS DE LA FAMILLE WILDER**

M. Don Ravis (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai eu le plaisir de représenter le ministre de l'Environnement (M. McMillan) à l'occasion du dévoilement, au parc national de Prince-Albert, d'une plaque honorant la famille Wilder, de l'État de Washington.

Ce parc est destiné à honorer la mémoire d'un des plus célèbres Canadiens qui ait milité pour la défense de l'environnement, celui que l'on nommait Grey Owl. Récemment, Edwin et Margery Wilder ont légué au parc national de Prince-Albert des biens immobiliers évalués à plus de un demi-million de dollars, soit le plus important legs jamais fait par des particuliers à un parc national canadien.

Ces fonds serviront à maintenir et à préserver à perpétuité la réserve naturelle de Grey Owl, et ce, pour le plus grand bien des générations futures.

J'ai bon espoir que d'autres particuliers suivront cet exemple et participeront aux efforts pour préserver les ressources naturelles du Canada en accordant leur appui à nos parcs nationaux.

* * *

LES FINANCES**LE PROJET D'INSTITUER UNE TAXE DE VENTE NATIONALE**

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, le ministre des Finances (M. Wilson) n'a pas dit expressément à la population canadienne qu'après les prochaines élections générales, il a l'intention d'instituer une nouvelle taxe de vente nationale, de l'ordre probablement de 15 p. 100, ce qui fait qu'après les prochaines élections, quand les gens iront acheter des fournitures scolaires, ils vont payer cette nouvelle taxe de vente fédérale; quand ils achèteront des jouets pour leurs enfants, ils vont payer la nouvelle taxe de vente fédérale; quand ils achèteront un vélo pour leur enfant, ils vont payer la taxe de vente fédérale; quand ils iront au restaurant, ils vont payer une taxe sur l'addition; quand ils achèteront des billets de hockey, ils vont payer cette nouvelle taxe de vente fédérale.

Ils vont payer la nouvelle taxe de vente fédérale chaque fois qu'ils achèteront une maison ou qu'ils la feront réparer. Quand ils iront au bowling, ils vont payer la nouvelle taxe de vente fédérale; quand ils se feront coiffer, ils vont payer la nouvelle taxe fédérale de vente; quand ils iront au cinéma, ils vont payer cette nouvelle taxe de vente fédérale; quand ils régleront la garde de leur enfant, ils vont payer cette nouvelle taxe de vente fédérale.

Mme Copps: Est-ce qu'il y a une chose qui est gratuite?